

PROCÈS-VERBAL
Comité de parents de la CSDL

Procès-verbal de la **séance ordinaire du Comité de parents** tenue le **16 avril 2018** à 19 h dans la salle du Conseil des commissaires, du centre administratif de la Commission scolaire de Laval, situé au 955, boulevard Saint-Martin Ouest, H7S 1M5.

Les membres présents ou absents (noms qui sont rayés) sont :

Écoles primaires

Alfred-Pellan	<i>Aucun représentant</i>
Charles-Bruneau	Philippe LeBlanc - abs. motivée
Cœur-Soleil	Geneviève Boismenu
Coursol	Cynthia Declunder - abs. motivée
De L'Arc-en-ciel	Julie Cummings
De L'Avenir	Farid Doghmi
De L'Équinoxe	Marc-Olivier Tremblay
De Val-des-Ruisseaux	Hubert Alexandre-Gingras
Des Cardinaux	Christian Pineda
Des Cèdres	Marie Piché
Des Ormeaux	Hounida Boukendakdji
Du Bois-Joli	Rodrigo Moreira
Du Parc	Violaine Cloutier
Demers	Julie Martin
Eurêka	Mathieu Dubé
Fleur-de-Vie	Paul Szekely <small>dép. 21h35</small> Manon Richard abs. motivée
Fleur-Soleil	Patricia Villanueva
Hébert	Évelyne Morissette
J.-Jean-Joubert	Mathieu Bussièrès
Jean-Lemonde	Perrine Mangeot
Jean-XXIII	<i>Aucun représentant</i>
L'Aquarelle	Gina Soccio- abs. motivée
L'Envol	Sylvain Dauphinais
L'Envolée	Jonathan Woo
L'Escale	Robert Ménard
L'Harmonie	Pierre Clément
L'Orée-des-Bois	Jacques Lorrain
La Source	Mélanie Rousseau
Le Baluchon	Karine Poirier
Le Petit-Prince	<i>Aucun représentant</i>
Le Sentier	Mélissa Georges-Louis arr 19h40
Le Tandem	Julie Pacheco
Les Explorateurs	Nacim Brenoussi Najwa Kerbaj

Les Quatre-Vents
Les Trois-Soleils
Léon-Guilbault
Marc-Aurèle-Fortin
Marcel-Vaillancourt
Notre-Dame-du-Sourire
Paul-Comtois
Paul-VI
Pépin
Père-Vimont
Pierre-Laporte
Raymond
Saint-François
Saint-Gilles – *sans droit de vote*
Saint-Julien
Saint-Norbert
Saint-Paul
Sainte-Béatrice
Sainte-Dorothée
Sainte-Marguerite
Simon-Vanier
Val-des-Arbres
Villemaire

Écoles secondaires et spécialisées

Alphonse-Desjardins
CQPEL
Curé-Antoine-Labelle
De la Mosaïque
ÉÉIL
Georges-Vanier
Horizon Jeunesse
Jean-Piaget
L'Odysée-des-Jeunes
Leblanc
Mont-de-La Salle
Poly-Jeunesse
Saint-Martin
Saint-Maxime

Amal Chaanin
François-Hugues Liberge
Fabian Ballesteros Gallego ~~Nathalie Desjardins – mot.~~
~~Véronique Bergeron~~
Marc Saba El Leil
~~Anne-Marie Lévoillé~~
~~Catherine Bérard~~
Josée Gauthier
Rita Mehanna - *abs. motivée*
~~Benoit Martineau~~ - *abs. motivée*
~~Nick Di Nozza~~
~~François Hurtubise~~ - *abs. motivée*
Pascale Corbeil ~~Sarah Balit~~
Léthicia Cardin ~~Lilia Derbal~~
Aucun représentant
Julie Brunel
Joana Posca
~~Jennyfer Valme~~
Renée Lépine
Khaled Farid ^{-dép.21h15} ~~Louise Bernatchez~~ - *abs. motivée*
Abdallah Ezzitouni
Sylvain Martel
Vincent Legault

Suzanne Fournier
Patrick Martin
Marc Patrick Roy
Aucun représentant
Amal Chaanin – 2 votes
~~Stéphanie Gévry~~ - *abs. motivée*
~~Lise Bissonnette~~ - *abs. motivée*
Aucun représentant
Martine Goulet ~~Adil Houidar~~
~~Stéphanie Gévry~~ – 2 votes
Mongi Zitouni
Nathalie Carrière
~~Éric Provencher~~
Simon Semaan

CCSEHDAA - représentants

Représentante à l'EXCP et CP
Commissaire-parent EHDA
Représentant au CP

Mélanie Rousseau
Isabelle Bouchard
Alexandre Poulin

Substitut présents observateurs

Marie Josée Hébert et Louise Énard agissent comme secrétaires de la séance.

Procès-verbal

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;

Sylvain Martel constate le quorum et ouvre la séance à 19 h 05.

2. Adoption de l'ordre du jour de la séance du 16 avril 2018;

Il est proposé par Alexandre Poulin d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour du Comité de parents - séance du 16 avril 2018;
3. Interventions du public;
4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 12 mars 2018;
5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 12 mars 2018;
6. Intervention des membres :
 - 6.1. Mot du président;
 - 6.2. Information par les commissaires-parents;
 - 6.3. Information par la déléguée de CCSEHDAA;
 - 6.4. Information par le délégué de la FCPQ;
 - 6.5. Information par la déléguée du RCP-3L;

 - 6.6 Information par les représentants,
(Durée maximale : 20 minutes - inscription requise avant la séance).
7. Modification aux règles de régie interne (RRI);
8. Avis sur la prolongation de mandat du Protecteur de l'élève;
9. Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021;
10. Modification au calendrier – élections provinciales;
11. Hommage aux bénévoles;
12. Varia;
13. Prochains ABC (Ateliers branchés du comité);
14. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;
15. Levée de la séance.

CP-2018-04-16-001

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Interventions du public;

Il n'y a pas de public présent à la séance.

4. Suivi au procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 13 mars 2018;

Aucun suivi

5. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Comité de parents du 13 mars 2018;

Il est proposé par Mongi Zitouni, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mars 2018 tel que rédigé.

CP-2018-04-16-002

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

6. Interventions des membres du comité exécutif;

6.1 Mot du président;

Tous les membres du comité de parents se joignent à Sylvain pour remercier Louise Émard de toutes les années consacrées au Comité de Parents.

La décision de maintenir la rencontre de ce soir malgré la mauvaise température annoncée ce matin a été prise après avoir constaté le calendrier de réservations de la salle. Ce dernier était tellement chargé qu'il aurait été presque impossible de trouver une autre date. La logistique demandée aux familles a aussi été prise en compte, des gardiennes avaient sûrement été réservées par certains membres, et d'autres contraintes auraient pu faire en sorte de compliquer la vie des membres plus qu'autre chose. Et finalement, la température étant beaucoup plus clémente que ce matin, tout est pour le mieux.

Est-ce que quelqu'un dans son CÉ, sait si certaines décisions peuvent se prendre par courriel seulement? Au moins 15 personnes confirment que cela se fait ailleurs. Sylvain va valider l'information, car on lui avait dit que ce n'était pas conforme selon la CSDL.

6.2 Information par les commissaires-parents;

Le Comité parents a participé à la conversation de l'Institut du Nouveau Monde. Il y avait 9 personnes présentes. Il y a eu consultation sur la politique pour promouvoir et contrer le harcèlement au travail. Un nouveau directeur général a été nommé, il s'agit de Jean-Pierre Archambault

6.3 Information par la déléguée du CCSEHDAA;

Pas de séance faute de quorum. La nouvelle date proposée est le 23 avril

6.4 Information par le délégué de la FCPQ;

Rappel qu'il y aura congrès les 1-2 juin. On aimerait savoir qui est intéressé? Il semble que seulement 2-3 personnes le soient. Le sujet sera l'engagement parental, et au lieu d'un conférencier, ce sera la troupe "théâtre parmi nous"

6.5 Information par la déléguée du RCP-3L;

Absente. Il n'y a pas eu de rencontre. Il y a eu formation LIP, la formation était très intéressante. 15 personnes étaient présentes, dont 2 seulement provenaient de Laval.

6.7 Information par les représentants (total de 20 minutes – inscription requise);

SUIVI

Mme Lépine : Les parents ont demandé s'ils pouvaient faire des travaux de rénovation dans l'école à titre de bénévole. La CSDL a autorisé que certains travaux soient faits par des bénévoles mais à deux conditions, soit :

- Que les travaux s'arriment avec la convention collective
- Qu'une demande d'effectuer les travaux soient faites auprès du concierge et que ce dernier refuse de les faire.

A l'École Internationale, il y aura une journée porte ouverte le 5 mai.

7. Modification aux Règles de régie interne;

Résolution reçue, en lien avec la discussion de la dernière rencontre.

Modification du texte de la demande de huis clos,

Une discussion s'en suit sur la façon d'accorder le huis clos le cas échéant. Le huis clos est pour exclure toutes les personnes étrangères au comité. Lorsque quelqu'un demande le huis clos, il est important de l'accorder immédiatement. Une fois qu'on est en huis clos, il faut permettre à la personne de s'exprimer sur les raisons de la demande et ensuite on peut décider si on continue dans le huis clos. Ce qui est dit lors du huis clos ne figure pas au PV. Le but est de protéger l'opinion de la personne qui le demande, ou bien si on veut discuter d'un sujet qui doit rester confidentiel.

Tous les membres du CP ont le droit d'assister, ainsi que leur substitut.

ATTENDU la demande de huis clos rejetée par vote majoritaire à la séance du 12 février 2018;

ATTENDU la discussion sur le principe du huis clos tenue à la séance du 19 mars 2018;

ATTENDU que le huis clos permet d'avoir des explications franches et directes sur un sujet;

ATTENDU que le huis clos permet d'exprimer ses idées et opinions sans contraintes sur un sujet;

ATTENDU qu'un membre du Comité de parents qui demande le huis clos lors d'une séance est réputé avoir compris son principe et évalué la pertinence de sa demande;

ATTENDU la forte probabilité qu'à défaut de respecter la volonté du membre demandant le huis clos, le Comité de parents se privera de son point de vue, son argumentaire, son expérience et de son expertise;

Il est proposé par : Marc Patrick Roy, représentant de l'école Curé-Antoine-Labelle

Et résolu :

QUE le 4e paragraphe de l'annexe 5 des règles de régie du Comité de parents de la CSDL, qui se lit comme suit :

Huis clos toute personne ayant droit de vote peut demander le huis clos lorsque les discussions pourraient nuire à la vie privée d'une personne ou à la confidentialité d'une information;

CP-2018-04-16-003

ADOPTÉ À LA MAJORITÉ

8. Avis sur la prolongation de mandat du Protecteur de l'élève;

Attendu que le souhait du Conseil des commissaires est de prolonger le mandat de Jean Poitras à titre de protecteur de l'élève jusqu'au 31 décembre 2018

Il est proposé par : M. Poulin

Et adopté à l'unanimité

Que le Comité de parents appuie la prolongation de mandat de monsieur Poitras à titre de protecteur de l'élève jusqu'au 31 décembre 2018

CP-2018-04-16-004

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. Présentation du plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour les années scolaires 2018-2019 à 2020-2021

Présentation du plan triennal par Isabelle Beaudry (directrice OST) et Mme Absolonne

Présentation de l'île Laval séparée par secteur

Arborescences : ensemble des écoles primaires qui sont attachées aux écoles secondaire

PT : état de situation et des besoins

Nouvelles écoles ouvertes dans certains secteurs, d'autres secteurs sont encore en demande et en attente de nouvelles écoles.

Nombre d'élèves par secteur : il y a une forte augmentation du nombre d'élève à Laval ce n'est pas terminé !

La CSDL a besoin de faire plusieurs demandes de nouveaux établissements ou d'ajout de locaux.

Question sur le délai avant de savoir où et quand ? une fois le terrain trouvé, il faut faire approuver, inspecter le terrain, faire les analyses etc. c'est difficile de prévoir à l'avance le temps réel avant l'ouverture d'une nouvelle école.

Question concernant le nombre de locaux. Ex est-ce que des locaux sont prévus pour les spécialistes ?

La réponse était que généralement, 6 locaux sont prévus

Agrandissement prévu à Jean XXIII est de 7 locaux seulement.

Dans certains cas, on a le terrain, on a le budget, et pourtant les délais sont interminables avant qu'on puisse profiter de l'école.

En lien avec partenariat CSDL et la ville, on a toujours l'impression que la ville ne communique pas bien avec la CSDL. Exemple à Ste-rose, Bois de l'équerre, il y a beaucoup de nouvelles constructions mais aucun terrain n'a été réservé par la ville en prévision des besoins éventuels d'une école dans ce secteur. Pourquoi en pas réserver le terrain avant la construction des habitations ?

Les consultations citoyennes avec la ville de Laval sont le fruit de conversations plus fréquentes avec la ville. Il y a nette amélioration.

Le partenariat s'arrête-t-il juste au terrain ? Par exemple, la construction de l'école la source a été retardée de plus d'un an à cause d'un stationnement.

On aimerait savoir comment ça fonctionne avec la ville au niveau du zonage ?

Ce serait plus facile si on avait les terrains étaient réservés d'avance, soit avant la construction d'un nouveau développement. Présentement, c'est le contraire qui se fait et il est difficile d'essayer de se faire donner des terrains après que tout est construit.

Dans un monde idéal, la CSDL posséderait des terrains partout et déciderait où construire les écoles.

Demande pour avoir des roulottes (école St-Norbert) car il y a beaucoup de nouvelles constructions, il y a déjà des élèves en transfert obligatoire. Et il y aura ensuite l'école secondaire ils n'ont pas fini d'attendre, pourquoi la ville ne fait pas d'expropriation ?

La présentation a été faite du plan d'augmentation du nombre d'élèves pour la ville au complet, mais pour le moment, on n'a pas de projection par secteur, ce sera fait plus tard dans l'année.

La ville n'est pas proactive et ne réserve pas d'avance les terrains pour bâtir les écoles. Par contre, dans d'autres villes la municipalité réserve les terrains d'avance. On devrait s'en inspirer.

L'an dernier, sur 660 pages dans le rapport de la ville, ils ne mentionnaient qu'une seule fois la CSDL. Cela démontre l'intérêt de la ville pour les écoles.

Demandes pour le secteur des jeunes d'ici 2020 (voir Plan Triennal)

P. 7 : Dans le plan, il est question d'une 2^{ième} école secondaire de 2000 place élève. La question concernant l'endroit où serait située cette école est soulevée, la réponse n'est pas connue encore. On en saura plus lorsque ce sera confirmé si le projet Cunard va de l'avant. On espère avoir une réponse d'ici mi-juin.

Une autre question concernant le délai de réponse, et le pourcentage de chance que les projets soient acceptés....

Le ministère a une vision sur 5 ans, nous on va plus loin pour montrer qu'on est proactif.

Si on va en rachat de plan, on sauve du temps, environ 3 à 6 mois. Mais il faut que le terrain soit similaire au plan précédant, etc.

Constat : Plus de 300 classes prévues pour des places projetées au primaire et pas beaucoup de place au secondaire, ça ne semble pas logique.

Présentation de la page 9 document avec annotation

Si des locaux de spécialistes sont occupés pour des classes, ces classes ne sont pas comptées quand on fait le rapport au ministère. Normalement, pour un établissement à 21, il devrait y avoir jusqu'à 6 locaux.

Projections sur 5 ans au primaire et 10 ans au secondaire.

Il y a une nouvelle école sur la rue plage de Venise qui est en construction présentement

Autour des nouvelles écoles, il y a eu 2 écoles fermées. La distance entre ces écoles est de 3-4 minutes en voiture. Le taux occupation des écoles qui ont été fermées, ça ne vaut pas la peine...

Ce qui est arrivé c'est qu'on était en baisse de clientèle il y a une quinzaine d'années, les écoles étaient occupées à environ 50%, donc la CSDL a pris la décision de vendre des écoles pour concentrer les élèves dans moins d'écoles. Si on avait connu d'avance l'état de la situation de 2018-2019, ce n'est sûrement pas cette décision qui aurait été prise. La CSDL regarde tous les locaux disponibles, il n'est évidemment pas possible de racheter les écoles qui ont été vendues ou transformées, autrement cela aurait déjà été fait.

Si les membres ont des questions, ils peuvent les envoyer au secrétariat et Sylvain va assurer un suivi.

La décision de l'an dernier sera envoyée afin d'aider aux membres pour prendre les décisions qui s'imposent.

10. Modification au calendrier – élections provinciales;

ATTENDU la tenue des élections provinciales le 1er octobre 2018.

Il est proposé par : Vincent Legault, représentant de l'école Villemaire

Et résolu :

QUE le Comité de parent appuie la modification du calendrier scolaire 2018-2019 afin d'ajouter une journée pédagogique le 1er octobre et de transformer la journée du 5 octobre en journée de classe régulière.

CP-2018-04-16-005

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Hommage aux bénévoles;

L'hommage aura lieu le 14 juin. On a jusqu'au 25 avril pour nommer des bénévoles.

Il y aura un tirage pour inciter les gens à soumettre des candidats. 1 billet de tirage par nom soumis, le prix à gagner est de 1000\$

Les directions d'école ne sont pas au courant des changements de catégories. C'est possiblement pour cela qu'il y a peu de candidatures.

Les membres du CÉ...sont éligibles.

Prix pour les bénévoles ou prix pour les projets.

Coup de cœur : Mise en nomination/votes via le secrétariat.

Production du vidéo pour hommage aux bénévoles,

Après avoir envisager toutes les options, considérant que Sylvain offre de préparer la vidéo pour la somme très modique d'environ 1000\$

Considérant aussi que les élèves ne peuvent pas le faire, puisqu'ils ne sont pas disponibles dans cette période.

Il est proposé par Mongi Zitouni,

De mandater Sylvain Martel pour la production des vidéos pour la soirée Hommage aux bénévoles.

CP-2018-04-16-006

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12, Varia;

Huis clos à 21h20 proposé par FHL

Levée du Huis Clos par Vincent Legault à 21h55

CP-2018-04-16-007

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

13. Prochains ABC (Ateliers branchés du comité);

Conférence le 3 mai par Martin Larocque. Nathalie Carrière : quand la relation est bonne avec la direction, envoyer le communiqué rapidement. Faites parvenir le lien aux parents. En moins de 15 minutes, plus de 10 inscriptions. Le taux de satisfaction de la conférence est très grand.

14. Date de la prochaine séance ordinaire du Comité de parents;

La prochaine séance du Comité de parents est prévue le lundi 14 mai, à 19 h.

15. Levée de la séance.

À 22h, l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Josée Gauthier de lever la séance.

CP-2018-04-16-008

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Patrick Martin
Secrétaire exécutif

Sylvain Martel
Président